





TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		PE de Cerisou	Depuis ce point de vue situé dans le hameau de l'Héraudière, le projet apparaît sur le même angle de vue que le parc de Cerisou derrière des boisements proches assez denses. Cette végétation filtre en partie E01 et dans une moindre mesure E02 (le rotor étant visible dans son ensemble) alors que E03 apparaît au-dessus des cimes avec une hauteur supérieure à celles des autres éoliennes visibles depuis ce point. L'introduction du projet ne génère pas d'effet de chevauchement, la lisibilité du parc de Cerisou n'est pas significativement altérée. En revanche, la prégnance importante des éoliennes, en particulier E03, modifie sensiblement le paysage quotidien des habitants.	> Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg		Hameau de l'Héraudière		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

2 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE

■ INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET LES SECTEURS PANORAMIQUES

Les éoliennes projetées ne modifient pas la perception du paysage de l'aire immédiate dont les composantes ne sont pas particulièrement sensibles à l'éolien. En effet, la plaine cultivée dans laquelle s'inscrit cette aire d'étude n'est pas traversée par une vallée ou ponctuée de boisements importants, ce qui limite les rapports d'échelle défavorables. Ainsi, aucun point de photomontage n'analyse cet enjeu.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Depuis l'aire immédiate, le projet entretient d'étroites relations visuelles avec le parc accordé de Cerisou dont il est l'extension. Suivant la localisation des points de vue, les éoliennes projetées se superposent à ce parc, modifiant ainsi sa lisibilité (photomontages : 26, 27, 28, 29, 30, 37, 38, 39) ou au contraire, s'inscrivent dans son prolongement ou dans des espaces jusqu'alors dépourvus d'éoliennes (photomontages : 21, 24, 25, 31, 34). L'insertion du parc génèrent des effets cumulés avec des impacts modérés depuis la majorité des points de vues. Hormis le PE de Cerisou, les impacts liés aux interactions avec les autres parcs éoliens de l'aire d'étude sont qualifiés de très faibles.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Depuis les principaux axes de communication qui maillent le territoire de l'aire d'étude immédiate, le projet éolien présente des impacts paysagers qui varient de nuls à modérés. En effet, du fait de l'existence préalable du motif éolien et de la présence régulière de masques visuels (végétation), la prégnance visuelle des éoliennes du projet est fréquemment atténuée. Cependant, un impact modéré a été relevé depuis une séquence plus ouverte sur la RD4, particulièrement proche de la zone d'implantation du projet.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS

Dans l'aire immédiate, 3 bourgs et de nombreux hameaux comportent des vues sur le projet de Champniers - La Chapelle Bâton depuis leurs franges ou présentent des situations de covisibilité avec les éoliennes. Ils font donc l'objet de nombreux points de photomontage.

L'analyse des photomontages montre que l'impact du projet sur l'habitat varie de très faible à fort. Les 3 bourgs de l'aire immédiate sont peu impactés tandis que des impacts forts ont été relevés depuis les hameaux les plus proches du projet. Cependant, ces impacts importants peuvent être réduits par des mesures complémentaires comme la plantation de haies (voir chapitre dédié aux mesures dans la suite du rapport).

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ

L'aire d'étude immédiate compte 2 monuments historiques (MH) : l'église Saint-Martin de Champniers et l'église Saint-Pierre de la Chapelle-Bâton.

L'état initial a identifié des sensibilités très faibles à fortes pour ces 2 monuments historiques en situation de visibilité ou de covisibilité avec le projet de Champniers - La Chapelle Bâton.

L'éolienne la plus proche est située à environ 2,2 km pour l'église de Champniers (E01) et 1,8 km pour l'église de la Chapelle-Bâton (E03). Cependant, aucun impact n'a été relevé pour un édifice protégé de l'aire immédiate en raison du choix de l'implantation et de la hauteur totale finale du projet.

3 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE						
21	Vue depuis la RD727		PE de Blanzay et Cerisou	RD727	Silhouette de bourg de La Chapelle-Bâton	
22	Vue depuis les abords de l'église Saint-Pierre				Centre-bourg de la Chapelle-Bâton	Église Saint-Pierre (MH 2)
23	Vue depuis l'église Saint-Pierre				Centre-bourg de la Chapelle-Bâton	Église Saint-Pierre (MH 2)
24	Vue depuis la RD 4		PE de Cerisou	RD 4	Hameau du Tremble	
25	Vue depuis la RD727		PE de Cerisou	RD727	Hameau de la Garenne	
26	Vue depuis le hameau de Chez Tribot		PE de Cerisou		Hameau de Chez Tribot	
27	Vue depuis le hameau de la Coratière		PE de Cerisou		Hameau de la Coratière	
28	Vue depuis le hameau de Chez Benest		PE de Cerisou		Hameau de Chez Benest	
29	Vue depuis le hameau de la Mouillardrie		PE de Cerisou		Hameau de la Mouillardrie	
30	Vue depuis le hameau de Jean Bouyer		PE de Cerisou	RD 27	Hameau de Jean Bouyer	
31	Vue depuis la frange sud de Champniers		PE de Cerisou et autres PE visibles à l'horizon		Frange sud de Champniers	
32	Vue depuis les abords de l'église de Champniers				Centre-bourg de Champniers	Église de Champniers (MH 1)
33	Vue depuis le centre-bourg de Champniers				Centre-bourg de Champniers	Covisibilité avec l'église de Champniers (MH1)
34	vue depuis la frange sud de Saint-Romain		PE de Cerisou		Frange sud de Saint-Romain	
35	Vue depuis la frange nord de Saint-Romain				Frange nord de Saint-Romain	
36	Vue depuis le hameau des Petites Vilaines				Hameau des Petites Vilaines	
37	Vue depuis le hameau de Viéville				Hameau de Viéville	
38	Vue depuis le hameau de la Bâcherie		PE de Cerisou		Hameau de la Bâcherie	
39	Vue depuis le hameau de l'Héraudière		PE de Cerisou		Hameau de l'Héraudière	

Figure 104 : Tableau de synthèse des impacts paysagers des photomontages de l'aire immédiate

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

Figure 105 : Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages